

Etat des lieux prescription méthadone en Wallonie

Après consultation des membres de la Fédito wallonne, des coordinateurs des Réseaux assuétudes et de la Fédération des maisons médicales, voici un état des lieux en Wallonie, zone par zone, des acteurs qui assurent la prescription et le suivi des traitements méthadone. Cette offre se juxtapose dans plusieurs dispositifs. On y recense les équipes pluridisciplinaires spécialisées dans l'aide et les soins aux personnes dépendantes, les médecins généralistes membres du réseau spécialisé Alto, des médecins généralistes travaillent en maison médicale et des médecins généralistes travaillant en médecine privée.

- 22 centres spécialisés (service assuétude agréé, service communal spécialisé, MASS et SSM à initiative toxicomanie) assurent le traitement et l'accompagnement psycho-social sur le territoire wallon. A noter qu'il n'y a pas de centre spécialisé dans la zone de Verviers et que pour les zones de Luxembourg, Brabant, Dinant, Philippeville et Mons, on recense un seul centre spécialisé par zone. A noter également que certains centres spécialisés prescrivent de la méthadone uniquement à leurs usagers en cours de rétablissement dans une cure.
- 13 maisons médicales en collaboration avec un centre spécialisé « assuétudes » proposent la prescription. A noter que dans le cadre de leur activité, toutes les maisons médicales sont susceptibles de prendre en charge la prescription et le suivi du traitement de substitution méthadone pour leurs patients inscrits. Dans leurs réponses, certaines maisons médicales précisent qu'elles ne se considèrent pas comme « centre spécialisé pluridisciplinaire ». D'autres qu'elles portent une attention particulière au suivi des toxicomanies et collaborent pour la formation-supervision avec les MG d'Alto. D'autres encore prennent en charge le traitement en collaboration étroite avec un centre spécialisé « assuétudes » qui accompagne le patient.
- 1 Hopital

- Les Médecins généralistes du Réseau Alto avec notamment 1 ou 2 médecins référents pour chaque zone du territoire wallon.

Zone 01 : Mouscron-Tournai-Ath

Services assuétudes agréés :

Citadelle à Tournai (les consultations méthadone se passent dans 2 maisons médicales, dont une au forfait - Le Gué - et dont l'autre à l'acte - Vieux chemin d'ère). Une 3è maison médicale avec Citadelle proposera la prescription méthadone et le suivi en 2019;

l'ASBL Repères à Lessines avec un MG qui consulte 1 x tous les 15 jours au centre ;

l'asbl CAAT à Péruwelz avec un médecin psychiatre qui consulte 1x par semaine le vendredi.

Service communal spécialisé :

Le Phare à Mouscron qui met en place des réunions avec pharmaciens, travailleurs sociaux et MG. Mais les MG consultent au sein de leur cabinet.

Maisons médicales :

La Venelle à Tournai pour ses patients actuellement inscrits mais ne prend plus de nouvelles demandes

Hopitaux :

CRP Les Marronniers avec centre de consultations spécialisées

Zone 02 : La Louvière

Services assuétudes agréés :

Symbiose à Chapelle lez Hairlemont (en lien avec la MASS de charleroi) ;

Alises à Carnière

Zone 03 : Brabant

Service assuétude agréés :

Le ressort à Tubize

Maisons médicales :

Wavre, Ottignies, Mont St Guibert (actuellement pas de demande) et la Thyle à Court St Etienne pour patients inscrits

NB : le SSM de Wavre (Patchwork) a arrêté la prescription et le suivi

Zone 04 : Huy-Waremme

Service assuétudes agréés :

Sageiss à Andenne ;

Maison médicale :

Cap Santé de Huy

Zone 05 : Liège

Services assuétudes agréés :

Cap Fly

Service communal spécialisé:

Seraing 5 avec les maisons médicales BVS, Agora, Pour le Peuple, Solidarités, Ougrée, Oxygène, Flémalle, Tilleur, Grâce Hollogne

NB : le GAPP à Flémalle accompagne le suivi du traitement avec le médecin généraliste qui est le prescripteur

SSM à initiative toxicomanie:

Alfa à Liège ;

les Lieux-dits à Herstal ;

le Clips à Liège

MASS :

Start à Liège

Service territorial :

Siajef – quartier Nord de Liège

Maisons médicales :

Médecine pour le peuple à Herstal suit quelques patients inscrits, Saint Léonard à Liège également, les Houlpays à Liège pour leurs patients inscrits

L'intergroupe liégeois des maisons médicales signale que 24 maisons médicales de l'agglomération liégeoise, fédérées à l'intergroupe liégeois assurent un suivi méthadone de leurs patients inscrits par au moins un médecin. Le suivi des toxicomanies est une préoccupation importante et l'intergroupe liégeois, avec l'appui d'Alto, organise un soutien des travailleurs des maisons médicales par de la formation continue, de l'intervision autour de situations vécues et, chaque année, un cycle complet de formation de base, principalement destiné aux assistants en médecine générale et aux nouveaux travailleurs.

Zone 06 : Verviers

Pas de centres spécialisés

Maisons médicales :

Mosaïque à Verviers uniquement pour leurs patients inscrits, Le Brasero et la Bulle d'Air à Verviers idem.

Zone 07 : Mons

MASS :

Parenthèse à Mons

Maison médicale :

Car d'Or à Mons

Zone 08 : Charleroi

Services spécialisés assuétudes :

Unisson à Farciennes en lien avec la MASS

Maisons médicales :

Dampremy, Marcinelle (une 20è de personnes inscrites) et Espace Temps à Gilly

MASS :

Diapason à Charleroi

Zone 09 : Namur

Services spécialisés :

Sésame à Namur ; Phénix (en relais avant MG ou Maison médicale)

Maisons médicales :

La Plante à Namur ; Maison de Bomel ; Maison des Arsouilles, Maison de Balances, la poudrière à Jambes

Zone 10 : Dinant

Service assuétude agréé :

Destination à Dinant

Zone 11 : Philippeville

Services assuétudes agréés :

Le Répit à Couvin (avec la MASS de Charleroi)

Zone 12 : Luxembourg

Services assuétudes spécialisés

Solaix à Bastogne (et Arlon en 2019)

Maisons médicales

Habay et Fauvillers en collaboration avec Solaix

Barvaux pour patients inscrits et réguliers

La Fédito wallonne rappelle ses recommandations

Pour les centres spécialisés :

Certaines zones n'ont pas de centres spécialisés voire un seul et ne peuvent donc répondre à l'ensemble des besoins de la population. Par ailleurs pour certains centres spécialisés ont besoin de moyens complémentaires afin de renforcer leur dispositif de prescription et d'accompagnement psychosocial voire de soins.

Pour les médecins généralistes :

Des MG seraient directement affectés par la limitation de la file active à 50 personnes. Notamment dans la région de l'Est francophone, de Mons et du Luxembourg. De plus, ces MG s'interrogent sur le choix des patients qu'ils réorienteraient ailleurs et selon quels critères ? L'expérience montre que de nombreux patients en évolution positive ne veulent plus retourner vers des centres spécialisés. Par ailleurs, la limitation de 120 à 50 n'aura pas de réel impact sur une amélioration de la qualité de l'accompagnement aux personnes en traitement.